

LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS DE MASTER 2020

DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE EN FORMATION CONTINUE OU EN REPRISE D'ÉTUDES

ÉTUDES & SYNTHÈSES

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Le profil des diplômés de master en formation continue ou en reprise d'études (FCRE) est bien différent de celui des diplômés en formation initiale (FI). L'âge moyen est de 38 ans (24 ans pour les FI), il y a naturellement très peu de boursiers (6% contre 33%) et d'alternants (12% contre 30% des FI). Nombreux sont issus de la fonction publique (un quart des diplômés est titulaire d'un concours de la fonction publique et 45% des diplômés travaillaient dans le secteur public avant d'entrer en master). Le financement de la formation a été possible pour 64% des diplômés, par le biais de leur employeur pour la moitié d'entre eux.

Si l'on compare les situations avant et après le master (30 mois après), le fait d'avoir obtenu ce diplôme a permis une transition professionnelle. En effet, plus d'un diplômé sur deux a changé d'employeur (56%), et le niveau d'emploi s'est élevé pour 58% des diplômés, ce qui représentait la raison principale de reprise d'études pour 60% des diplômés classés en professions intermédiaires avant leur entrée en master. Ce sont même 9 diplômés sur 10 qui ont vu leurs missions évoluer entre ces deux périodes de leur vie et, pour 79% d'entre eux, cette évolution est liée à l'obtention du master.

Ce bilan extrêmement positif devrait inciter de plus en plus de salariés, fonctionnaires ou personnes en recherche d'emploi, à reprendre des études en vue d'une meilleure qualité d'emploi.

À l'instar de la promotion 2018, l'ODiF a profité de l'interrogation de la promotion 2020 pour compléter son enquête annuelle sur l'insertion professionnelle avec les diplômés en formation continue ou en reprise d'études (FCRE).

614 diplômés en FCRE sont concernés. Ils sont de nationalité française ou de nationalité étrangère ayant obtenu leur baccalauréat ou une équivalence en France.

L'enquête s'est déroulée de décembre 2022 à avril 2023, par le biais d'un questionnaire en ligne et d'appels téléphoniques. Le taux de réponse a été de 84% (soit 8 points de plus que pour les diplômés en formation initiale). 7 retraités ont été enlevés des résultats. On compte 516 répondants.



LES CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS FCRE 2020

Diplômés master 2020 (FCRE)

	Effectif des diplômés concernés	Effectif des répondants	Taux de réponse
Droit - Économie - Gestion	199	166	83%
Arts - Lettres - Langues - SHS	292	244	84%
Sciences - Technologies - Santé	123	106	86%
Ensemble des masters FCRE de l'Université de Lille	614	516	84%

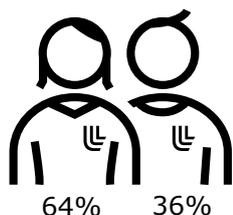
Source : Enquête sur le devenir des diplômés de master en FCRE, promotion 2020 - ODIF - Université de Lille

614

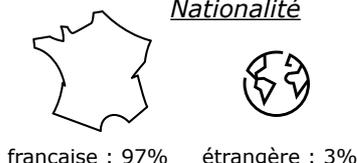
étudiants
de l'Université de Lille
diplômés d'un **MASTER**
en FCRE



Genre



Nationalité



Âge



Diplômés master 2020 (FCRE)

		Total	Effectif
Sexe	Femmes	64%	330
	Hommes	36%	186
	Total	100%	516
Tranche d'âge	30 ans et moins	19%	98
	31-40 ans	43%	220
	41-50 ans	29%	150
	51 ans et plus	9%	48
	Total	100%	516
Années d'expérience professionnelle antérieure	Moins de 10 ans	35%	171
	10-19 ans	42%	208
	20-29 ans	18%	90
	30 ans et plus	5%	26
	Total	100%	495*
VAP avant le master ou VAE à la place du master ¹	VAP ou VAE	40%	203
	Pas de VAP ou VAE	60%	310
	Total	100%	513*
Financement ou non	Financement de la formation	64%	328
	Pas de financement	36%	181
	Total	100%	509*
Congé formation ou aménagement	Congé formation (CIF, DIF, CFP, CPF) ²	19%	96
	Aménagement du temps de travail	12%	60
	Rien de cela	69%	348
	Total	100%	504*

* Les totaux ne sont pas identiques du fait des non réponses à certaines questions

Source : Enquête sur le devenir des diplômés de master en FCRE, promotion 2020 - ODIF - Université de Lille

Les 614 diplômés d'un master 2020 en FCRE se répartissent à 48% entre les disciplines d'Arts - Lettres - Langues - Sciences Humaines et Sociales, 32% en Droit - Économie - Gestion, et 20% en Sciences - Technologies - Santé. C'est dans ce dernier champ que le taux de réponse est le plus élevé (86%).

Le profil moyen d'un diplômé en FCRE est celui d'une femme (64%), de nationalité française (97%), âgée de 31 à 40 ans (43%), avec une expérience professionnelle antérieure comprise entre 10 et 19 ans (42%), n'ayant pas obtenu de Validation des Acquis Professionnels (VAP) pour accéder au master ou à un diplôme précédent, ni de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) totale ou partielle pour le master (60%), et ayant obtenu un financement pour pouvoir suivre le master (64%), mais ne bénéficiant pas de congé formation ou d'aménagement du temps de travail (69%).

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Diplômés master 2020 (FCRE)

	Pas de financement	Financement
Droit - Économie - Gestion	26%	74%
Arts - Lettres - Langues - SHS	47%	53%
Sciences - Technologies - Santé	24%	76%
Ensemble des masters FCRE de l'Université de Lille	36%	64%

Source : Enquête sur le devenir des diplômés de master en FCRE, promotion 2020 - ODIF - Université de Lille

Par votre employeur	Par le Conseil Régional	Par le FONGECIF ³	Par un OPCA ⁴	Par Pôle Emploi	Autre	Total
41%	14%	14%	9%	10%	12%	100%
43%	11%	9%	12%	7%	18%	100%
64%	7%	7%	7%	4%	11%	100%
48%	11%	10%	10%	8%	13%	100%

Plus de 6 diplômés sur 10 ont obtenu un financement pour leur formation, que ce soit en totalité ou en partie. C'est surtout le cas en Droit - Économie - Gestion et en Sciences - Technologies - Santé où les trois quarts des diplômés ont été financés.

Plusieurs sources de financement ont pu se cumuler, mais la plus importante est celle provenant de l'employeur (entreprise, administration), citée par la moitié des répondants.

¹ VAP = Validation des Acquis Professionnels / VAE = Validation des Acquis de l'Expérience

² CIF = Congé Individuel de Formation / DIF = Droit Individuel à la Formation / CFP = Congé de Formation Professionnel / CPF = Compte Personnel de Formation

³ FONGECIF = Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation

⁴ OPCA = Organisme Paritaire Collecteur Agréé

LES RAISONS DE LA REPRISE D'ÉTUDES EN MASTER

1	Pour élargir leurs compétences	55%
2	Pour obtenir un niveau d'emploi plus élevé	41%
3	Pour acquérir de nouvelles connaissances	41%
4	Pour obtenir un bac+5	37%
5	Pour faire valoir leurs compétences par un diplôme de l'enseignement supérieur	32%
6	Par intérêt personnel pour la discipline	27%
7	Pour se reconvertir	26%
8	Pour se spécialiser	22%
9	Pour trouver un emploi	13%
10	La formation a été imposée par leur employeur	4%
11	Pour faire une pause dans leur carrière	3%
12	Pour changer d'emploi sans précision	3%
13	Pour anticiper une perte d'emploi	2%

La somme des pourcentages est supérieure à 100% car il s'agit d'une question à choix multiple.

Lorsque l'on interroge les diplômés en FCRE sur les raisons qui les ont poussés à reprendre des études en master, ils citent en premier le fait d'élargir leurs compétences, en deuxième le fait d'obtenir un niveau d'emploi plus élevé, et en troisième, le fait d'acquérir de nouvelles connaissances.

Certaines caractéristiques des diplômés ne font pas varier le palmarès des raisons, ni les proportions : le genre, le fait que la formation a été financée...

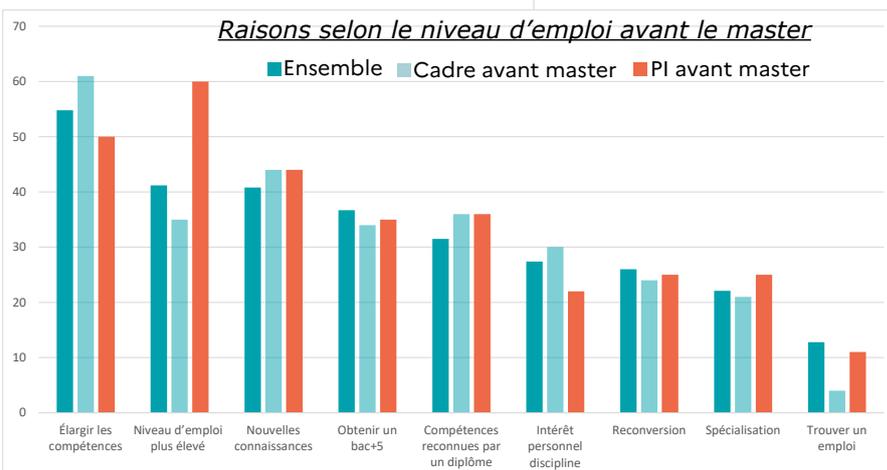
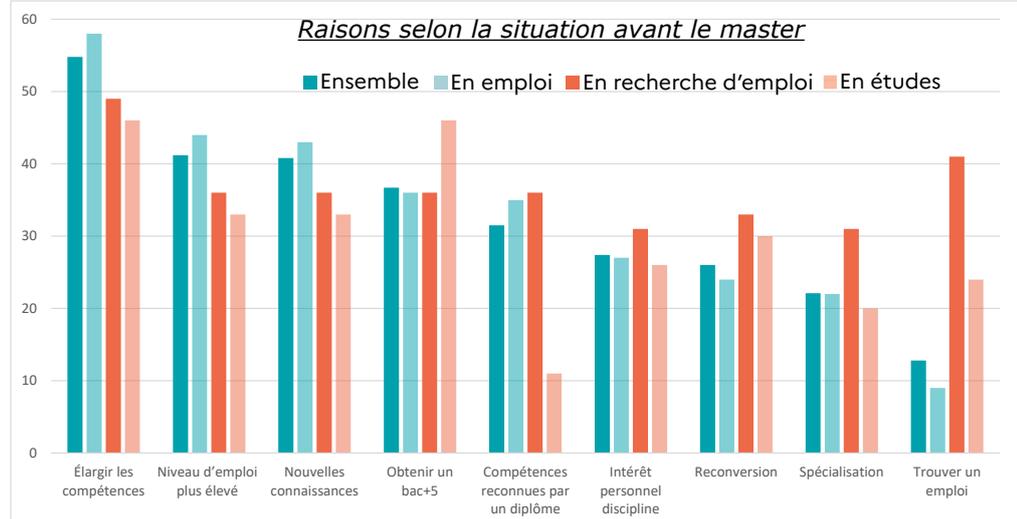
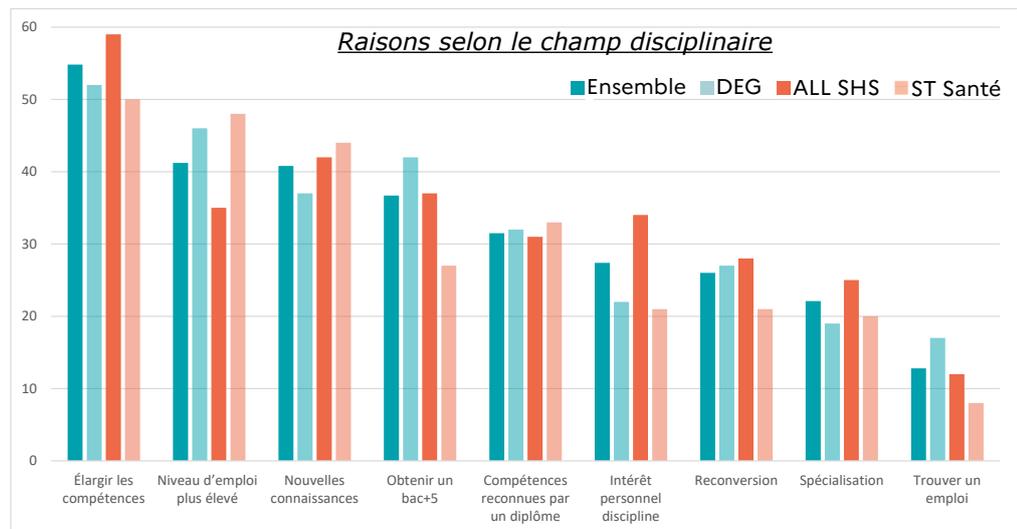
En revanche, d'autres caractéristiques sont davantage discriminantes.

Ainsi, les diplômés en Arts-Lettres-Langues - SHS valorisent davantage le fait d'élargir leurs compétences comparativement à la moyenne (59% pour 55%). Les diplômés en Droit - Économie - Gestion mettent le fait d'obtenir un bac+5 en 3^{ème} position.

Les diplômés en situation de recherche d'emploi avant d'entrer en master mettent le fait de trouver un emploi en 2^{ème} position (41%, pour 13% pour l'ensemble des diplômés).

Les diplômés qui occupaient un emploi de niveau cadre avant le master sont très nombreux à s'y être inscrits dans le but d'élargir leurs compétences (61% pour 55% en moyenne), mais aussi en vue d'acquérir de nouvelles connaissances (44%) et de faire in fine valoir leurs compétences par un diplôme de l'enseignement supérieur (36%).

60% des diplômés qui avaient un emploi classé dans les professions intermédiaires avant d'entrer en master, citent le fait d'obtenir un niveau d'emploi plus élevé comme raison principale de leur reprise d'études.



LA POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS LE MASTER

On retiendra également que 13% des diplômés en FCRE ont encore poursuivi des études après l'obtention de leur master en 2020. Pour 59% de ceux qui ont poursuivi, la réinscription a été immédiate, l'année universitaire 2020/2021. Pour les 41% restants, la poursuite a été différée, en 2021/2022 ou 2022/2023. La poursuite immédiate s'est faite pour moitié en doctorat et pour moitié dans d'autres formations, au sein de l'Université de Lille pour 4 diplômés sur 10.

LA COMPARAISON DES SITUATIONS AVANT ET APRÈS LE MASTER

NB : L'étude de l'insertion professionnelle ne prend pas en compte les 12 diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur avant, pendant ou après le master obtenu en 2020. La population concernée par la suite de la publication est donc de **504** individus.

Diplômés master 2020 (FCRE)

		Situation avant l'entrée en master					Total	%
		En emploi	En recherche d'emploi	En études	Autre situation			
Situation 30 mois après le master	En emploi	363	29	33	18	443	89%	
	En recherche d'emploi	12	5	NS	NS	19	4%	
	En études	12	NS	5	NS	23	5%	
	Autre situation	5	NS	NS	NS	10	2%	
	Total	392	39	44	20	495	100%	
	Pourcentage	79%	8%	9%	4%	100%		

Source : Enquête sur le devenir des diplômés de master en FCRE, promotion 2020 - ODIF - Université de Lille

NS (non significatif) : les effectifs sont inférieurs à 5

Avant d'entrer en master, 79% des diplômés en FCRE étaient en emploi, 8% en recherche d'emploi, 9% en études et 4% dans une autre situation. Trois ans plus tard, comment leur situation a-t-elle évolué ? La part de diplômés en emploi a augmenté de 10 points (89%), la part de diplômés en recherche d'emploi a diminué de moitié (4%) et les diplômés en études sont désormais 5%, et ceux dans une autre situation 2%. Notons que sur les 39 personnes en recherche d'emploi avant le master, 29 sont désormais en emploi.

Diplômés master 2020 (FCRE)

	Diplômés FCRE avant le master	Diplômés FCRE 30 mois après le master	Diplômés FI 30 mois après le master*
Taux d'insertion	91%	96%	94%
Part d'emploi stable	91%	89%	79%
Part d'emploi cadre	61%	84%	72%
Part d'emploi à temps plein	NC	93%	96%
Part d'emploi dans le privé	36%	39%	65%
Part d'emploi dans les HdF	NC	59%	59%
Revenu net mensuel médian	NC	2 600€	2 159€

Source : Enquête sur le devenir des diplômés de master en FCRE, promotion 2020 - ODIF - Université de Lille

Indicateurs calculés uniquement pour les diplômés en emploi avant le master et en emploi au 1^{er} décembre 2022

NC (non concerné) : les questions n'ont pas été posées

* Cf. Études & Synthèses n°16 : L'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de Master 2020 de l'Université de Lille en FI, ODIF, octobre 2023.

Le taux d'insertion a augmenté de 5 points durant ces 3 années : il était de 91% avant l'entrée en master et il passe à 96% 30 mois après l'obtention du diplôme. Il est d'ailleurs de 2 points supérieur à celui des diplômés de master 2020 en formation initiale (FI).

Pour autant, l'emploi présente-t-il de meilleures caractéristiques ?

La part d'emploi stable perd deux points : elle était de 91% et elle passe à 89% 30 mois après le master. On peut expliquer cela par le fait que le master a été l'occasion d'une transition professionnelle et que les diplômés qui ont changé d'employeur ont perdu en stabilité d'emploi. La part d'emploi stable reste cependant bien supérieure à celle des diplômés en FI, avec 10 points de plus.

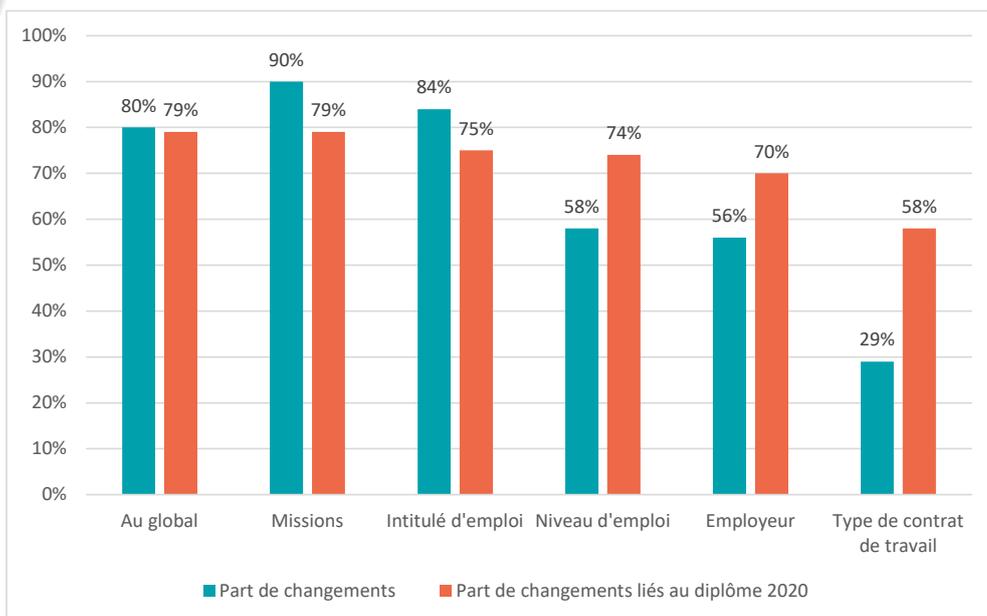
À l'inverse, la part d'emploi cadre présente une augmentation considérable : +23 points. L'obtention du master en 2020 a été une véritable opportunité professionnelle pour les diplômés qui n'étaient pas cadres avant leur inscription en master. La part d'emploi dans le privé est beaucoup moins importante pour les diplômés en FCRE que pour ceux en FI : 36% avant le master et 39% 30 mois après, contre 65% pour les diplômés en FI.

Les diplômés FCRE et FI travaillent dans la région dans la même proportion (59%), mais leurs salaires médians présentent une grande différence, 440 euros d'écart, logiquement à l'avantage des plus expérimentés.

Rappel des définitions :

- Taux d'insertion = Diplômés en emploi / (diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi) x 100. Sont exclus les diplômés ayant obtenu un diplôme supérieur avant, pendant ou après le master, comme pour les indicateurs suivants.
- Part d'emploi stable = Diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaires, indépendants-profession libérale) / diplômés en emploi x 100.
- Part d'emploi cadre = Diplômés en emploi de niveau cadre / diplômés en emploi x 100.
- Part d'emploi dans le privé = Diplômés en emploi dans une entreprise privée ou avec le statut d'indépendant-profession libérale / diplômés en emploi x 100.
- Part d'emploi dans les Hauts-de-France = Indicateur établi à partir du code postal de l'entreprise ou de l'employeur.
- Revenu net mensuel médian = La médiane sépare en deux la population, la moitié des diplômés en emploi à temps plein gagne moins de 2 600 € et l'autre moitié plus de 2 600 €. Indicateur calculé sur les diplômés en emploi à temps plein.

LES CHANGEMENTS DANS L'EMPLOI SONT-ILS LIÉS AU MASTER ?



Source : Enquête sur le devenir des diplômés de master en FCRE, promotion 2020 - ODIF - Université de Lille

La reprise d'études en vue d'obtenir un master, qu'elle soit financée en formation continue ou non, s'inscrit dans une démarche personnelle et/ou professionnelle qui peut se traduire (ou non) par une évolution de carrière ou par des changements observables au niveau de l'emploi.

Ainsi, l'enquête montre que 8 diplômés sur 10 ont connu au moins un changement de caractéristique d'emploi, entre l'emploi occupé avant le master et celui occupé 30 mois après le master. Ils sont d'ailleurs 79% à estimer que ce changement est à mettre au bénéfice de l'obtention du diplôme de master.

Parmi les changements de caractéristiques d'emploi possibles, le plus important a concerné les missions : 9 diplômés sur 10 ont connu un changement de contenu de travail et, pour 79%, c'est lié au master.

L'intitulé d'emploi a également connu une importante évolution entre les deux emplois occupés : pour 84% des diplômés et grâce au master, pour 75%.

6 diplômés sur 10 ont connu une évolution de leur niveau d'emploi, ce qui était un des objectifs recherchés de la reprise d'études pour 41% des diplômés. Cette évolution est à mettre largement au bénéfice du master (74%).

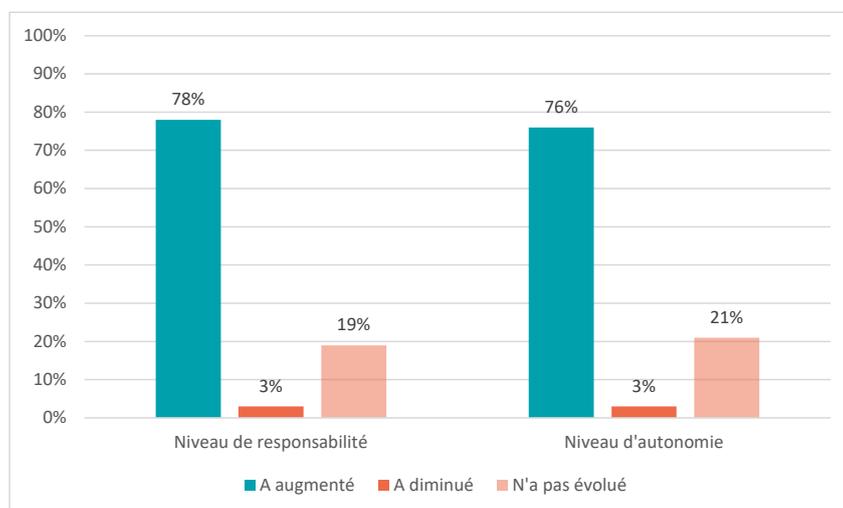
Entre les deux emplois, 56% des diplômés ont changé d'employeur, ce qui représente une part non négligeable, surtout quand la formation a été financée à moitié par l'employeur. En effet, parmi les diplômés qui sont restés chez le même employeur, le financement venait à 63% de l'employeur, et le financement s'élève tout de même à 42% pour ceux qui ont changé d'employeur.

3 diplômés sur 10 ont changé de type de contrat de travail et, là aussi, le master a été primordial, à hauteur de 58%. Ces diplômés ont gagné en stabilité d'emploi car, parmi eux, 31% étaient en emploi non stable (21% étaient en CDD, 4% intérimaires, 2% vacataires..) avant d'entrer en master (pour 9% de l'ensemble des diplômés).

Entre l'emploi occupé avant leur entrée en master et celui occupé 30 mois après, 78% des diplômés indiquent que leur niveau de responsabilité a augmenté. Le constat est le même pour le niveau d'autonomie, qui a augmenté pour 76% des diplômés.

Au regard de ces résultats, on peut en conclure que la majorité des diplômés FCRE ont tiré un réel bénéfice de leur retour en formation et de l'obtention du master visé.

On peut d'ailleurs constater que les diplômés sont 94% à être satisfaits de leur formation, avec 49% de diplômés totalement satisfaits et 46% de diplômés plutôt satisfaits. C'est en Droit - Économie - Gestion que les diplômés sont les plus satisfaits (97%).



Source : Enquête sur le devenir des diplômés de master en FCRE, promotion 2020 - ODIF - Université de Lille

LES MENTIONS REGROUPÉES PAR CHAMP DISCIPLINAIRE

(Offre de formation 2019/2020)

DROIT - ÉCONOMIE - GESTION (DEG)

Droit (10 mentions)

Administration économique et sociale, Administration publique, Droit de la santé, Droit des affaires, Droit du numérique, Droit du patrimoine, Droit international et européen, Droit public, Droit social, Science politique.

Économie (8 mentions)

Économie appliquée, Économie du travail et des ressources humaines, Économie et management publics, Économie internationale, Études européennes et internationales, Management des systèmes d'information, Management et commerce international, Management stratégique.

Gestion (9 mentions)

Comptabilité contrôle audit, Contrôle de gestion et audit organisationnel, Entrepreneuriat et management de projets, Finance, Gestion des ressources humaines, Management, Management de l'innovation, Management et administration des entreprises, Marketing-vente.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)

Histoire, histoire de l'art, mondes anciens (3 mentions)

Histoire, Histoire de l'art, Patrimoine et musée.

Information, communication, documentation, culture (4 mentions)

Culture et communication, Information-communication, Information-documentation, Sciences et cultures du visuel

Sciences sociales (9 mentions)

Géographie, Intervention et développement social, Management, Philosophie, Psychologie, Sciences de l'éducation, Sciences du langage, Sociologie, Urbanisme et aménagement.

SANTÉ

Formation de santé (2 mentions)

Biologie santé, Sciences du médicament et produits de santé.

Ingénierie et management de la santé (2 mentions)

Ingénierie de la santé, Management sectoriel.

ARTS - LETTRES - LANGUES (ALL)

Arts (1 mention)

Arts.

Lettres (1 mention)

Lettres.

Langues (4 mentions)

Langues et sociétés, Langues étrangères appliquées, Médiation interculturelle identités-mobilités-conflits, Traduction-interprétation.

SCIENCES - TECHNOLOGIES (ST)

Sciences exactes et sciences de l'ingénieur (9 mentions)

Génie civil, Génie industriel, Génie mécanique, Information et médiation scientifique et technique, Informatique, Mathématiques, Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE), Physique, Qualité-hygiène-sécurité.

Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement (4 mentions)

Biotechnologies, Chimie et sciences du vivant, Géoressources géorisques et géotechnique, Sciences de la terre et des planètes environnement.

SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (2 mentions)

Activité physique adaptée et santé, Management du sport.

Sigles et acronymes :

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CFP : Congé de Formation Professionnel

CIF : Congé Individuel de Formation

CPF : Compte Personnel de Formation

DIF : Droit Individuel à la Formation

FCRE : Formation Continue ou en Reprise d'Études

FI : Formation Initiale

FONGECIF : Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation

ODiF : Observatoire de la Direction des Formations

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

PI : Professions Intermédiaires

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

VAP : Validation des Acquis Professionnels

Pour en savoir plus :

<https://odif.univ-lille.fr/insertion-professionnelle/master>
[Répertoires d'emploi / Fiches indicateurs par parcours de formation (en accès restreint)]

Direction de la FTLV
Observatoire de la Direction des Formations

Campus Cité Scientifique - Bâtiment SUP - 59 650 Villeneuve d'Ascq

Conception - Réalisation : Nathalie Jacob
avec la collaboration des autres membres de l'équipe
et des étudiants vacataires

Direction : Stéphane Bertolino

Conception graphique : Université de Lille
Impression : Imprimerie Université de Lille



<https://odif.univ-lille.fr>